

RANDONNÉE N° 2

LA MARTYRE - TREFLEVEZ ET RETOUR

Distance à parcourir : 16 km
Durée..... : 4 heures
Difficulté..... : moyenne
Balisage..... : jaune

ITINÉRAIRE :

1. Prendre le chemin romain situé au fond de la place en face de l'église.
2. Au carrefour avec la route départementale LANDERNEAU-SIZUN, traverser tout droit pour prendre le chemin de l'Evêque en contrebas.
3. Contourner la remise en pierres par la gauche : le chemin descend sur votre droite.
4. Arrivé tout près du ruisseau à un carrefour de chemins, continuer tout droit.
5. A environ 300 m de là, passer le ruisseau sur un pont en ciment : on est à TREFLEVEZ. Continuer tout droit (le chemin monte).
6. En haut de la côte, longer le talus sur la gauche (passage étroit) et aller tout droit dans le chemin qui débouche sur une route goudronnée que l'on descend vers la gauche.
7. Au carrefour situé au sommet d'une côte assez pentue, quitter la route goudronnée pour prendre la belle allée couverte à droite.
8. Arrivé sur la route goudronnée, tourner à droite.
9. Au premier carrefour, prendre à gauche le chemin de terre qui tourne presque aussitôt à gauche après une cinquantaine de mètres et qu'il ne faut pas quitter avant environ 2 km. Ne jamais prendre les petits chemins à gauche ou à droite.
10. Après la maison, tourner à droite sur la route goudronnée pour 200 m environ.
11. Prendre le chemin de terre sur la gauche pour entrer en sous-bois.
12. Traverser la route goudronnée pour prendre légèrement sur la droite un chemin enherbé qui descend tout droit en pente assez forte.
13. Au bout de 300 m environ, quitter le chemin de terre au carrefour pour entrer à

gauche dans le parc du Château de Kérézellec.

14. Après 200 m de montée, quitter l'allée pour prendre un sentier à droite puis longer une haie avant d'arriver dans un champ où il faut remonter vers la gauche en longeant le talus.

15. Au débouché du chemin sur la route goudronnée, tourner tout de suite à droite dans un autre chemin qui descend vers un bois.

16. A la sortie du bois, prendre la route goudronnée tout droit.

17. Tourner à gauche pour continuer à monter.

18. A hauteur du lotissement, tourner à droite vers le bourg.

19. Pour quitter le bourg, contourner l'église par le haut et prendre une petite route qu'il faut quitter au bout de 300 m pour prendre un chemin de terre sur la droite.

20. Arrivé au fond de la vallée, tourner à gauche (vous ne devez pas traverser la rivière à cet endroit).

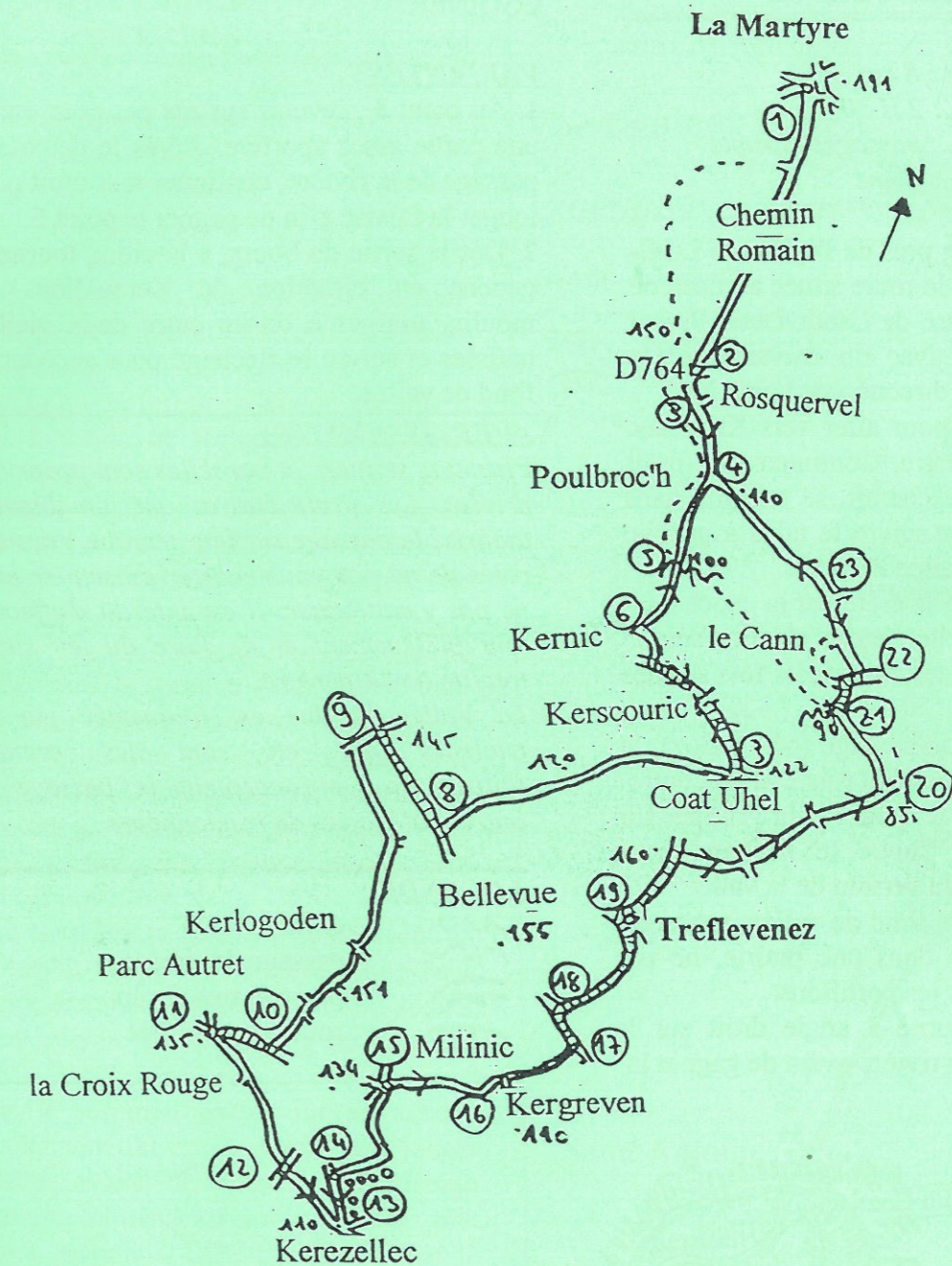
21. Passer la rivière sur une passerelle faite de deux poteaux en béton et traverser la prairie pour rejoindre la route goudronnée. Au premier carrefour, tourner à droite.

22. Après 100 m, quitter la route pour prendre à gauche un chemin creux très étroit. Continuer tout droit après ce chemin sur environ 200 m.

23. En haut de la côte, dans un virage, tourner à gauche dans un chemin de terre qui descend vers une vallée où le chemin devient difficile car très humide. La présence de vasières assez profondes par endroits oblige à emprunter le talus de droite sur une cinquantaine de mètres (partie fléchée). Arrivé au point 4, tourner à droite pour rejoindre le bourg de LA MARTYRE.

AVERTISSEMENT :

Dans les secteurs 00000, vous êtes sur le domaine privé : les propriétaires autorisent aimablement le passage. Vous êtes priés de ne pas vous écarter du sentier et de ne pas y stationner. Il est interdit d'effectuer tout prélèvement et de faire du feu sur la totalité de l'itinéraire. Le passage d'engins motorisés est formellement interdit.



LEGENDE :

- 110 : altitude
- ~ : passage de rivière
- ⚡ : pente assez forte
- : route goudronnée
- 0000 : terrain privé